

# DEGLASS

## NETTOYANT DEGLACEUR POUR ATELIERS D'IMPRIMERIE A USAGES PROFESSIONNELS

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de solvants hydrocarbonés hydrotraités et oxygénés, additif régulateur de déglacement.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide limpide
. MASSE VOLUMIQUE	: 840 g/l +/- 20 g/l.
. RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. INFLAMMABILITÉ	: Inflammable classe de point d'éclair inférieur à 21°C CLASSE A3
. POINT INITIAL D'ÉBULLITION	: Largement supérieur à 35°C
. POINT D'ÉCLAIR	: 18 °C AFNOR COUPE FERMÉE.
. ODEUR	: faible de solvant
. COULEUR	: Bleue

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- **Miscibilité à l'eau : Faible, facilement soluble dans les solvants organiques**
- Nettoie rapidement les surfaces encrées ; permet le déglacement des blanchets, rouleaux en imprimerie, les travaux de désencrage lors des changements de couleur
- **Vitesse d'évaporation régulière permettant un nettoyage progressif en évitant la dispersion des encres sur les surfaces**
- **Solubilise et assure l'enlèvement des encres, vernis incrustées sur les blanchets et rouleaux.**
- Conserve, aux rouleaux caoutchoucs usuels, leur souplesse et qualité initiales.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

. S'utilise à l'état pur et à froid :

→ En nettoyage, essuyage ou trempage selon les surfaces

## RECOMMANDATIONS



H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Eliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

. Observer les précautions inhérentes aux nettoyeurs solvantés de classe de point d'éclair inférieur à 21°C.

Classe A3

. Ne pas laisser à la portée des enfants

. Ne pas pulvériser vers ou en présence d'une flamme, corps incandescent ou appareil électrique en fonctionnement

. Ne pas utiliser en atmosphère confinée. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

. Eviter le contact avec les yeux ou la peau ; en cas de contact, laver abondamment à l'eau claire

. Ne pas rejeter à l'égout. Conserver dans son emballage d'origine. Stocker et manipuler dans un endroit frais et ventilé.

**Nota important : Comme pour tout fluide nettoyant dégraissant, dans le cas de supports et matériels sensibles, certains caoutchoucs élastomères plastiques, effecteur au préalable, un test de compatibilité.**

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.